

Les médias dans un contexte de pauvreté : entre contraintes et solutions

Ndiaga LOUM

Université du Québec
à Montréal
loum.ndiaga@uqam.ca

En Afrique, le Sénégal a toujours fait office d'exception, et a joui plus tôt que les autres pays francophones, du pluralisme dans le domaine de la presse. Dans une Afrique où l'ampleur des drames humain, économique, social, politique, relègue au second plan des problèmes beaucoup moins urgents comme celui lié au pluralisme de la presse, cette question a souvent été une préoccupation au Sénégal. Le marketing d'État « françaisénégalais » (Verschave, 1997) savamment orchestré pour faire reluire l'image du modèle de la démocratie en Afrique véhiculée par les autorités du pays, ne peut prospérer sans liberté de la presse. Malgré l'existence d'un quotidien national (*Le Soleil*) dont la ligne éditoriale est exclusivement orientée vers la défense du régime en place, l'État sénégalais ne s'est jamais opposé à l'émergence d'une presse privée dite indépendante. Cette brèche ouverte par l'État a donc été bien exploitée par des professionnels locaux de la presse, qui ont très tôt investi dans la création de journaux, en attendant la fin totale du monopole de l'État dans l'audiovisuel.

La presse écrite sénégalaise est ainsi devenue, de 1960 (date de l'accession à l'indépendance) à nos jours, une référence dans un contexte africain où les dictatures tropicales n'apprécient guère que des voix discordantes puissent s'exprimer dans des journaux qui échapperaient au contrôle des pouvoirs politiques. Toutefois, les tentatives de contrôle étatique n'ont pas

manqué dans ce pays. Mais, elles n'ont jamais pu entamer la quête permanente de liberté exprimée avec force par les professionnels de l'information. C'est cette aspiration vers plus de liberté, relayée par les organisations de la société civile et les partis d'opposition qui a permis la libéralisation totale de l'espace radiophonique en 1992.

Des groupes multimédias privés se forment ainsi. Et *Sud Communication* devient, en 1994, le premier groupe multimédia privé en Afrique francophone, avec un quotidien d'informations générales (*Sud Quotidien*), un réseau de stations radiophoniques (*Sud FM*) couvrant tout l'espace national (avec même une station ouverte en Gambie, pays voisin du Sénégal), une chaîne de télévision (*LCA*) émettant à partir de Paris (faute d'autorisation au Sénégal), une maison de distribution (*Sud Marketing*), un studio de production (*Sud Prod*), une école de journalisme (ISSIC). Ce conglomérat fera des émules, et depuis cette date, d'autres groupes de presse, développant plusieurs supports, ont vu le jour, offrant ainsi au public, rebuté par le traitement officiel de l'information, une forme d'alternative.

Le pays compte aujourd'hui une dizaine de quotidiens dits indépendants et plus d'une douzaine de radios privées, émettant sur la bande FM. Mais si plusieurs recherches s'évertuent à louer ce pluralisme de la presse dans ce pays « modèle » et se focalisent sur la neutralité affichée par les médias privés, très peu ont estimé nécessaire de s'interroger sur l'indépendance réelle de ces groupes de presse dans un contexte économique et socio-politique qui, à bien des égards, ressemble à celui de tous les pays du continent, et qui les condamne à vivre dans des situations précaires qui menacent leur existence (Ndiaga Loum, 2003). C'est ce manque que vient tenter de combler cette étude, en montrant comment l'idée d'indépendance qui sert à légitimer la fonction des grands groupes de presse privés est atténuée par un environnement socio-politique difficile, où les risques d'asphyxie économique exposent les médias à la tentation d'accaparement des groupes financiers. Toutes choses qui se conjuguent avec une impossible neutralité politique des journalistes, même ceux des grands groupes de presse privés si imbus de leur prétendue indépendance. Deux idées sont à explorer ici :

1. D'abord, le contexte socio-économique dans lequel évoluent les médias privés met ces derniers dans une situation précaire. Alors, pour assurer leur survie dans cet environnement hostile, la seule solution qui semble s'offrir est celle de l'extension de leurs activités. Autrement dit, se muer en groupes multimédias. Or, la constitution de grands groupes multimédias nécessite des fonds, qui sont le plus souvent acquis auprès de collaborateurs, d'opérateurs économiques qui sont d'abord intéressés

par les bénéfiques à tirer des actions qu'ils ont placées, et qui sont donc peu enclins à se soucier du respect de critères internes d'ordre déontologique ou éthique propres à la profession journalistique. Dès lors, la question est de savoir comment vouloir élargir son groupe de presse sans tomber entre les mains des capitaines d'industrie, de groupes de pression économiques qui dictent leurs *desiderata* et qui donc *in fine*, réduisent l'indépendance des médias concernés, s'ils ne l'anéantissent carrément...

2. Ensuite, lorsque tout est fait dans le champ socio-politique pour jouer le jeu des uns, notamment les acteurs favorables à l'affirmation et à la consolidation d'une presse privée qui ne ménage point le pouvoir en place, l'on en vient forcément à repousser aux « calendes grecques » l'idée de neutralité politique qui naguère servait à légitimer l'indépendance des groupes de presse qui s'en réclament. Dès lors, reste la question toujours récurrente : presse indépendante ou presse d'opposition ? Dans les deux cas, on en vient à discuter de la question de l'objectivité en journalisme qui reste incontournable.

Des menaces d'asphyxie économique

Dans un continent fortement touché par la crise économique, socialement marqué par les retombées catastrophiques des plans d'ajustement structurel, il faut dire qu'il est très difficile de faire vivre un journalisme indépendant.

La pesanteur sociale et économique

Il faut remarquer que la plupart des groupes de presse existant aujourd'hui au Sénégal ont démarré par la presse écrite (il en est ainsi des deux plus grands groupes de presse privés, *Walfadjri* et *Sud Quotidien*). Or, le principal écueil lié à l'insuffisance des moyens économiques et financiers frappe de plein fouet les journaux dits indépendants. Cela tient, en dehors de la faiblesse du capital de départ (fondé le plus souvent sur le système des cotisations ou des prêts bancaires), à des facteurs d'ordre social qui se répercutent indiscutablement sur les statistiques de vente des journaux.

Ainsi, le taux très élevé d'analphabétisme fait de la presse écrite un phénomène élitiste, donc essentiellement réservé aux zones urbaines. Le nombre potentiel de lecteurs étant considérablement réduit, le niveau de vente est ainsi ramené à la portion congrue. Cette première raison d'ordre social, cause partielle des problèmes économiques rencontrés

par la presse écrite, n'échappe pas à l'analyse des responsables des journaux dits indépendants, qui ont été amenés à revoir leur stratégie pour essayer d'intéresser plus de lecteurs au-delà de l'élite urbaine.

Un autre fait social qui vient aggraver celui de l'analphabétisme est le développement des réseaux de solidarité qui, en dépit des aspects positifs sur le plan communautaire, comporte par ailleurs un effet pervers pour l'économie des organes de presse. Il arrive le plus souvent qu'un seul exemplaire de journal serve à informer une dizaine de personnes, voire plus, le premier acquéreur pouvant ainsi le prêter à ses voisins de quartier ou à ses collègues de travail, lesquels n'éprouvent plus logiquement le besoin de l'acheter parce que déjà informés grâce au système de l'emprunt qui fonctionne encore efficacement.

Troisième fait social, fortement réducteur par rapport à l'économie des journaux, c'est le développement de l'information non officiellement médiatisée. Bâtie sur la rumeur qui n'est pas toujours vérifiable parce que souvent nourrie à la source d'une nouvelle préalablement donnée par les médias officiels, cette information s'amplifie par la suite. En se diffusant par l'effet de « bouche à oreille », elle se généralise, pour aboutir à la même conséquence évoquée plus haut : la non-nécessité pour les personnes déjà informées d'acheter un journal. « Radio Cancan » se révèle ainsi plus efficace que tous les autres médias d'information...

Ces derniers faits sociaux que nous cherchons à mettre en évidence et qui ont des conséquences économiques inestimables, mais certainement importantes pour la presse, sont à lier naturellement à la tradition orale des civilisations africaines. Nous ne pourrions pas ne pas lier ces faits sociaux aux problèmes économiques rencontrés par la presse écrite. Car, s'ils sont des éléments auxquels il est difficile de trouver une solution, ils restent les premières causes profondes du malaise économique des journaux, surtout ceux dits indépendants au capital de départ relativement faible, et qui ne reçoivent de l'État que des subventions dérisoires par rapport aux difficultés immenses qu'ils rencontrent.

Toutefois, ces aspects sociaux, brièvement évoqués, cachent mal l'autre équation majeure qui fait obstacle à la bonne santé économique des journaux sénégalais, et que constitue le coût élevé du papier et celui de l'impression. Déjà, en 1990, les Nouvelles Imprimeries du Sénégal (NIS), sous la houlette de l'État¹, ont porté au maximum acceptable le coût de l'impression. Les NIS qui, à cette époque, sont la seule imprimerie à disposer d'outils performants, ont pu ainsi constituer un outil de pression important entre les mains de l'État, contre la presse dite indépendante.

Mais le problème majeur pour les titres privés sénégalais reste le coût du papier qui a considérablement augmenté depuis la dévaluation du franc CFA en 1994. Les prix du papier et des produits entrant dans la fabrication des journaux ont augmenté de plus de 50%. Pourtant, dès les premiers mois qui ont suivi la dévaluation, le gouvernement sénégalais a envisagé la création d'un fonds d'urgence pour protéger les journaux contre les effets néfastes de l'après-dévaluation. Le comité de pilotage chargé de l'après-dévaluation, dirigé par le ministre de l'économie, a été à plusieurs reprises sensibilisé sur les problèmes que rencontre la presse, par le conseil des ministres. Mais les recommandations du président de la République Abdou Diouf sont restées lettres mortes, car dans l'esprit du comité de pilotage et de son président, les priorités sont ailleurs³. Récemment encore, en 1999, c'est-à-dire cinq ans après la dévaluation du franc CFA, les prix du papier ont évolué dans des proportions exagérées et cauchemardesques pour les responsables de groupes de presse privés, atteignant parfois 600 000, voire 700 000 francs CFA la tonne. Il s'agit là de la conséquence d'une situation bien particulière : alors que la demande de papier est de plus en plus forte, l'offre est de plus en plus parcimonieuse et chère. Le directeur de publication de *Sud Quotidien* résume bien la situation : « *Le problème, affirme-t-il, c'est le jeu des spéculateurs. Des gens importent du papier et, compte tenu de la demande, majorent les prix*⁴. » Les responsables des journaux privés sénégalais soupçonnent même quelques importateurs de créer parfois une crise artificielle pour lâcher les prix. L'on raconte même que quelques-uns de ces importateurs s'approvisionnent en Côte d'Ivoire et font bloquer les bateaux contenant le papier dans le port ivoirien, en surveillant par la suite le marché sénégalais à l'affût d'une pénurie de papier.

C'est ainsi que, pour faire face au renchérissement du prix du papier, les groupes *Sud Communication* et *Walfadjri*, ainsi que leur concurrent du public *Le Soleil*, ont décidé en 1995 de mettre en place une centrale d'achat de papier-journal en vue de stabiliser la filière. Cette structure, qui a reçu le soutien de la coopération canadienne, devrait permettre de gérer en permanence un « stock de sécurité », et surtout de mettre à la disposition des éditeurs de presse des prix plus raisonnables. Toutefois, l'expérience de cette centrale, pourtant si prometteuse à ses débuts, a tourné court. Si elle existe toujours en principe, force est de constater qu'en réalité, elle est dans une profonde léthargie. Car chacun des trois grands journaux qui sont à l'origine de cette expérience se débrouille de son côté pour accéder à ses propres approvisionnements. Ce qui a donc précipité la chute de cette centrale, c'est que l'esprit de solidarité qui a

prévalu à sa création s'est émoussé peu à peu car tous les journaux ne s'approvisionnent pas au sein de cette structure.

Cette situation est regrettable car durant les premiers mois où elle a partiellement fonctionné, la centrale d'achat du papier a fortement stabilisé le marché puisque la plupart des importateurs se sont retrouvés avec d'importants stocks de papier invendus, et ont été donc obligés de vendre même moins cher que la centrale. Certains éditeurs de presse sénégalais racontent même qu'à cette période, il est arrivé que des importateurs viennent les supplier d'acheter, tant le marché a été bien approvisionné.

Aujourd'hui, c'est exactement le contraire qui se passe, car les éditeurs de presse sont obligés de se soumettre aux «lois » spéculatives des importateurs locaux. La filière du papier, fragile, soumet donc les journaux sénégalais aux pires incertitudes : « *Les journaux sont à la merci des importateurs* », constate ainsi le directeur de publication de *Sud Quotidien*, Abdoulaye Ndiaga Sylla, qui parle de « *pression terrible et de chantage*⁵ ». Les éditeurs des journaux privés sénégalais n'ont qu'une seule solution alternative devant tant d'obstacles posés par les importateurs de papier : importer directement pour leur propre compte. Or, comme l'affirme le directeur de publication de *Sud Quotidien*, cela entraînerait des charges onéreuses, et « *on ne pourrait importer que de grosses quantités couvrant une période de 6 mois, 1 an* ». Et puis, ajoute-t-il, « *cela a un coût : la mobilisation de moyens importants et un soutien bancaire*⁶ ».

Seulement, si la spéculation reste le principal motif de renchérissement des prix, il demeure que l'environnement fiscal de la filière n'est pas des plus compétitifs. Les importations de papier sont en effet, depuis 1996, assujetties au droit de timbre de 5,5%, à une taxe de 0,5% et aux frais de transit et de port qui absorbent 5% environ du prix CAF (Coût, Assurance et Fret). En guise d'exemple, la tonne de papier-journal (en provenance de la France) au mois de décembre 1999 coûtait 310 000 francs CFA à l'arrivée au port de Dakar. Au bout de la chaîne de dédouanement et des frais annexes (transit, port, etc.), elle se retrouvait au moins à 344 000 francs CFA. Et les importateurs la revendaient aux journaux à 450 000 francs CFA, ce qui fait quand même une marge supérieure à 100 000 francs CFA.

Confrontés ainsi à la rareté du papier et à son renchérissement, les journaux privés sénégalais « *sont au bord de l'asphyxie* », comme l'annonce le titre du quotidien du groupe *Sud Communication*, dans sa livraison du jeudi 16 décembre 1999. Cela suffit pour déclencher la colère du directeur de la rédaction de *Sud Quotidien*, Sidy Gaye, qui rappelle l'extrême précarité des initiatives déployées au Sénégal dans le secteur de la presse⁷.

Cependant, ce dernier ne se résout pas à la fatalité et estime que la pénurie du papier qui étrangle si dangereusement la presse écrite sénégalaise depuis plusieurs années ne relève pas du hasard. C'est la résultante d'un choix politique parmi bien d'autres voies possibles et souhaitables : « Il s'agit en fait, de la récurrente manifestation de l'une des règles non encore théorisées dans nos sociétés et auxquelles une funeste clandestinité permet depuis toujours, de tuer l'initiative et de diluer l'esprit entrepreneurial, pour mieux nourrir dans l'ombre, la démission, l'oisiveté, et le cycle infernal de la pauvreté⁸. » Selon ce responsable du groupe *Sud Communication*, les difficultés actuelles d'approvisionnement en papier de la presse privée sénégalaise trahissent des rouages, des logiques de destruction.

Là où la presse ne peut survivre sans arbitrage et appui institutionnel en raison de charges d'exploitation incompressibles et non transférables, on se plaît curieusement à lui imposer, à quelques astuces près, les mêmes régimes tarifaires, fiscaux et douaniers que pour « n'importe quelle fabrique de verroterie ou de cadenas chromés ».

Il est ainsi légitime que les responsables des groupes de presse privés se posent la question de savoir quelle fonction sociale la société est véritablement en droit d'attendre d'un journaliste qui doit payer, dans sa quête d'informations, la même facture de téléphone que le contrebandier du textile et dont le papier-journal et les ordinateurs suffisent à sonner l'alerte chez le douanier ?

Cette question-là, qui appuie ou détruit le pluralisme de l'information, interpelle plus utilement les compétiteurs politiques que leurs batailles tatillonnes pour l'équilibre (comptable) de l'information ou l'accès (mécanique) aux ondes. Le journaliste estime qu'il ne suffit plus de parler d'aide et de coopération, car les sociétés modernes ne peuvent pas s'en passer. Il faut plus que cela : proposer les meilleures politiques susceptibles de bannir à jamais ce simple questionnement des champs du possible.

Les coûts surélevés du papier et de l'impression ajoutés à un environnement fiscal extrêmement pesant, plus l'étranglement du marché publicitaire, suffisent à justifier l'assertion d'un des responsables de *Sud Communication*, Abdou Latif Coulibaly, qui confie qu'aucune entreprise de presse ne peut survivre et se développer avec l'exploitation d'un seul journal⁹. La seule solution qui s'offre alors, c'est l'extension des entreprises vers tous les secteurs médiatiques, en d'autres termes, suivre l'exemple de *Sud Communication*, en constituant un grand groupe multimédia qui couvre plusieurs secteurs dans le domaine des médias.

L'élargissement des groupes de presse et l'ouverture du capital : la perte de l'indépendance

L'extension des groupes de presse n'est pas possible sans fonds complémentaires et nécessite donc fatalement l'ouverture de son capital à des groupes de pression économiques, tels que les banques et les industries. Dès lors se (re)pose la question de l'indépendance. Car demeure la question qui consiste à savoir si, en ouvrant son capital à des entrepreneurs économiques non issus des milieux de la presse, les groupes de presse privés ne risquent pas de subir l'influence de ces derniers, ce qui peut *in fine* biaiser l'idéal d'indépendance postulé au départ.

À cette question (qui revient souvent dans nos entretiens avec les responsables du groupe *Sud Communication*), la réponse de Abdou Latif Coulibaly est restée invariable. Pour ce membre influent de la direction de l'un des groupes de presse privés les plus puissants en Afrique francophone, aucun groupe de presse ne peut survivre de façon autarcique : « *C'est comme ça que ça se passe partout [...] Est-ce qu'il viendrait à quelqu'un l'idée de mettre en doute l'indépendance du Monde parce qu'il est associé à de grands éditeurs ? [...] Ce qui est valable pour Jean-Marie Colombani [directeur-général du journal *Le Monde*] l'est parfaitement pour Babacar Touré [président du groupe *Sud Communication*].* » Selon ce dernier, il n'y a aucune entreprise de presse au monde qui ne soit pas sous la férule d'un groupe de pression économique : « *Ce n'est ni Sun, ni TF1, ni Libération... Quand on craint de s'associer avec quelqu'un, c'est parce qu'à mon avis, on n'est pas suffisamment sûr de ses propres forces, et on doute de soi. Mais nous, nous n'avons pas de doute. Nous savons où nous allons. Nous avons la capacité d'y aller. Quand quelqu'un, en s'associant, pense qu'il n'a pas suffisamment d'indépendance et de dignité pour résister, il n'a pas à le faire. Le groupe *Sud Communication* n'a pas de crainte* », nous confie-t-il.

Réaliste, le responsable du groupe *Sud Communication* affirme que les journaux les moins viables sont ceux qui restent tributaires de leur lectorat, autrement dit, ceux qui ne reçoivent pas d'investissements de partenaires externes ; tandis que les journaux les plus viables sont ceux qui reçoivent des investissements. Seulement, à supposer que cette analyse de Abdou Latif Coulibaly reflète la réalité, il n'empêche que le risque d'altération de l'idéal d'indépendance des groupes multimédias privés existe. Le journaliste de *Sud Communication* n'écarte d'ailleurs pas ce point, mais il précise : « *L'indépendance n'existe pas dans l'absolu.* » Il faut dire donc, que lorsque l'on épouse la logique capitaliste, la question de l'indépendance devient forcément secondaire face aux facteurs de

rentabilité, de perfectionnement du produit. Rentabilité et perfectionnement que l'on ne peut assurer sans des capitaux, peu importe leur origine, pourvu que tout se passe dans la légalité : «*Le groupe Sud Communication n'a plus l'intention de gérer un journal [...] Nous mettons en place un groupe multimédia [...] Nous sommes des capitalistes... La meilleure presse que vous lisez à travers le monde, c'est la presse capitaliste*¹⁰. »

À partir du moment où le groupe *Sud Communication* affiche son adhésion à la logique capitaliste, il s'expose bon gré malgré, comme toutes les entreprises de presse de cette nature, au risque de perdre un total contrôle sur sa ligne éditoriale qui pourrait tendre ainsi vers la «*privatisation* » de l'intérêt général au profit de grands groupes financiers. Le risque est alors gros de voir ce groupe, sous la pression des investisseurs, orienter ses programmes vers les exigences des patrons d'entreprises ou de banques, en organisant une redondance calculée des contenus les plus rentables, sans donner leurs chances aux représentations sociales propres ou produites par les classes défavorisées.

S'il est vrai, comme l'affirme Abou Latif Coulibaly, que l'indépendance est une notion relative, qu'elle s'applique plus aux individus qu'aux groupes, il faut également remarquer qu'il peut arriver un moment où la volonté individuelle ne résiste plus devant les pressions qu'exige la sauvegarde des intérêts de l'entreprise. Il peut arriver que le journaliste soit dans l'impossibilité de faire valoir son indépendance individuelle face au risque de perte de l'indépendance financière de l'entreprise de presse. Il faudrait même se demander – pour reprendre une idée émise par Jacques Doleans (1988, p. 302) à propos du quotidien français *Le Monde* –, si la perte de l'indépendance financière ne conduirait pas à la mort du groupe de presse privé... Force est de constater que lorsque l'indépendance face à l'argent n'existe plus, le véritable patron d'un groupe de presse, ce n'est plus le gérant, mais peut-être davantage le président de la banque ou l'industriel présidant le conseil d'administration, ouvrant les vannes du compte à sa guise. L'objectivité n'existe plus là où un journal est obligé de prendre position dans un conflit opposant, par exemple, l'entreprise ou l'industriel (qui est son principal pourvoyeur de fonds) à un ou plusieurs de ses concurrents, car le risque est gros et presque inévitable de servir, sous l'emprise de la logique d'entreprise, de relais aux thèses de son allié économique.

La problématique de l'objectivité est ainsi plus que jamais remise en question. Il faudrait en tout cas que les responsables des groupes de presse privés, qui estiment qu'il n'y a pas d'autre solution que l'ouverture de leur capital aux capitaines d'industrie, fassent preuve d'une vigilance extrême et même d'une grande témérité pour ne pas tomber dans les

pièges qui ne manqueront pas un jour de se dresser. Dans le contexte sénégalais, force est de reconnaître que jusque-là, certains groupes de presse privés, comme *Sud Communication* et *Walfadjri* notamment, se sont toujours employés à établir un événement dans sa véracité ou sa vraisemblance, un document dans son authenticité. Ce qui n'a jamais été tâche facile, tant les sources sont rares et aléatoires et les versions contradictoires dans un pays et un continent où le premier des médias est la rumeur. Ceci explique que ces groupes de presse soient aujourd'hui considérés comme des « institutions » au Sénégal.

Fort de ces acquis, les responsables de *Sud Communication* et de *Walfadjri* devraient donc en permanence, garder cette option, en évitant au maximum, pour reprendre les mots de Hubert Beuve-Mery, que « *les moyens de vivre l'emportent sur les raisons de vivre* ». Dans sa conception de la profession du journaliste, on retiendra de Beuve-Mery, fondateur du quotidien *Le Monde*, l'idée selon laquelle l'homme doit être défendu contre tous les pouvoirs qui ont toujours « *le germe de la démesure et sont trop souvent tentés d'abuser de leurs droits* » (Hubert Beuve-Mery, in Jacques Doleans, 1988, pp. 9-10). Les communautés de dominés doivent être défendues contre les communautés dominantes. C'est à cela précisément, qu'un groupe de presse comme *Sud Communication* a habitué les Sénégalais jusque-là. Pour maintenir ce cap, alors qu'aujourd'hui ce groupe de presse dit indépendant n'exclut plus d'être sous la férule de groupes de pression économiques, ses responsables gagneraient à faire une véritable autocritique. Les traditions de journalisme à *Sud Communication* ne doivent disparaître ni dans une expansion coûteuse, ni dans les facilités d'une prospérité illusoire et éphémère.

Cependant, les risques de récupération par des groupes de pression économiques ne sont pas les seuls facteurs susceptibles de relativiser l'indépendance des groupes multimédias privés. Le contexte politique, marqué pendant très longtemps par la domination du régime socialiste, a abouti à une sorte de division en deux camps : les alliés du pouvoir et les opposants. Il faut dire qu'il est difficile alors pour la presse d'échapper à la tentation de faire partie d'un camp. Soit on est avec le pouvoir en place, et dès lors, l'on assure sa survie grâce aux mécanismes de financement prévus par le système néo-patrimonial pour récompenser ses alliés, avec comme contrepartie le risque d'être jeté aux orties par la majorité des lecteurs ou des auditeurs. Ou alors on est contre le pouvoir, et dès lors, l'on est combattu de façon systématique par le régime en place et ses alliés, mais avec l'assurance d'être porté au pinacle par une opinion majoritairement contestataire. Dans les deux cas, se posent les questions relatives à l'objectivité, à l'indépendance, à la neutralité. Pour

les groupes de presse privés qui nous intéressent le plus ici, *Sud Communication* et *Walfadjri*, c'est le choix de l'opposition qui a été fait. Volontairement ou non, peu importe. Les faits démontrent en tout cas que dans le contexte sénégalais, la neutralité a souvent été impossible à faire valoir.

Presse indépendante ou presse d'opposition : l'impossible neutralité

L'affirmation de son indépendance conduit-elle irrémédiablement le journaliste vers l'objectivité ? Cette indépendance postulée au départ pour légitimer sa fonction est-elle un signe révélateur de neutralité ou de virginité politique, ou exprime-t-elle une attitude de défiance face aux tentatives de contrôle de l'État, laissant ainsi ouvertes des possibilités de conflits entre pouvoir politique et presse dite indépendante ?

Médias dits indépendants et pouvoir politique : défiance et conflits

À vrai dire, l'étude des groupes de presse privés les plus importants au Sénégal (*Sud Communication* et *Walfadjri*) conduit au constat d'une impossible neutralité politique dans le contexte sénégalais, particulièrement dans les années 1980-1990. *Sud Quotidien* s'est très tôt affirmé dans le camp des opposants au régime, même si le souci d'une neutralité absolue a toujours prévalu dans l'esprit de ses dirigeants. Seulement, entre l'affirmation d'un principe et la réalité de son application dans la pratique de tous les jours, il y a un pas qu'il faut se garder de franchir allègrement. Il est vrai que le contexte politique sénégalais ne favorise pas l'affirmation d'une neutralité des médias. Les pratiques politiques de l'État PS au pouvoir de 1960 à 2000 appellent de la part de la presse dite indépendante des réactions violentes qui, à force d'être ressassées, ont fini par exaspérer les tenants du régime. Dès lors, *Sud* a été perçu comme un des éléments perturbateurs de la stabilité du régime au pouvoir.

Cet engagement dans le camp des opposants lui a valu d'ailleurs la réplique de l'organe central des comités d'entreprise du Parti socialiste sénégalais, *Combat pour le Socialisme*. Les rédacteurs de *Combat pour le Socialisme* ont réagi ainsi à l'option radicalement opposante de *Sud*, dès le début de son existence : « *Nous pensions que Sud serait indépendant des partis politiques, que l'information y serait objective [...] Mais au cours de la pratique, Sud s'est montré très proche de nos adversaires [...] et des attaques en*

*règle sans preuves contre le pouvoir sont devenues quotidiennes*¹¹. » Dès lors, *Sud Quotidien* s'est révélé comme un opposant manifeste au régime socialiste plutôt qu'un journal indépendant libre de tout engagement politique. Moussa Paye, membre fondateur du groupe *Sud Communication*, minimise les accusations portées contre son journal par l'organe central des comités d'entreprise du Parti socialiste, en 1988 déjà¹². Selon ce dernier, c'est parce que *Sud Communication* a toujours refusé de baisser le pavillon de la liberté d'expression dans un contexte d'état d'urgence (février et mars 1988) qui a inspiré plus de prudence aux autres titres, qu'il est entré en inimitié avec un secteur dynamique du parti au pouvoir (Moussa Paye, *in* Momar C. Diop, 1992, p. 372).

En tout cas, dès 1989, le quotidien national *Le Soleil* considère *Sud Quotidien* comme un journal faisant partie de la presse d'opposition. Ainsi, commentant un communiqué du conseil des ministres, la rédaction du *Soleil* déplore « la tendance d'une certaine presse à verser dans la diffamation, l'intoxication, la déstabilisation morale de la nation et le discrédit des Institutions républicaines¹³ ». Pour les journalistes du groupe *Sud Communication*, c'est plutôt l'hallali qui sonne et la presse indépendante en est la cible¹⁴.

L'on voit ainsi que dès ses premières années d'existence, le journal du groupe *Sud Communication* est rangé dans le camp des opposants au régime, alors qu'il a bâti tout un discours de légitimation autour des notions de neutralité, d'objectivité, d'indépendance. Et cette tendance à affronter le pouvoir politique, à contester ses décisions, s'est poursuivie et même accentuée par la suite, au point de déboucher sur la farouche détermination du régime socialiste à mettre un terme à l'aventure d'un groupe qui participe activement à l'œuvre de « décrédibilisation » progressive des autorités au pouvoir. La menace est d'autant plus réelle pour les dirigeants socialistes que ceux-ci sont persuadés que le groupe *Sud Communication* contrôle, grâce à sa radio *Sud FM* et son journal *Sud Quotidien*, un pan entier de l'opinion nationale. La confirmation de l'état d'esprit qui règne au sein des dirigeants socialistes nous vient d'un des partenaires stratégiques du régime au pouvoir, dans le secteur de la presse, Boubacar Diop, directeur du journal *Promotion* (supposé indépendant, mais en réalité très proche du pouvoir), lequel estime que le président du groupe *Sud Communication* contrôle une partie importante de l'opinion nationale et que par conséquent, il dispose d'une capacité de « nuisance manifeste » qui peut à terme « bouter le président Diouf hors du pouvoir » (Boubacar Diop, 1999, p. 69-70).

Le porte-parole du Parti socialiste, Abdourahim Agne, exprime la même préoccupation face à l'attitude de défiance des groupes de presse

privés, particulièrement *Walfadjri* et *Sud Communication*, qu'il considère comme des facteurs amplificateurs des discours de l'opposition, lors de la dernière élection présidentielle au Sénégal, en février-mars de l'an 2000. Un des ministres socialistes, Maky Sall, est allé plus loin dans son jugement, en affirmant que si le Parti socialiste a perdu les élections à Dakar, c'est surtout à cause des radios privées, notamment *Sud FM* et *Walfadjri*, qui n'ont cessé, selon lui, de véhiculer des informations fausses et qui ont fait le jeu de l'opposition.

Nous touchons là toute la difficulté qu'il y a à établir une compatibilité entre indépendance à l'égard de l'État et neutralité politique. Même à supposer que cette indépendance soit totale, elle ne garantit ni une virginité politique, ni une objectivité qui reste une prétention plus proche d'un vœu pieux.

L'illusion objectiviste

Il est très facile dans le contexte africain de céder au journalisme militant qui reprend les slogans de l'opposition. Le journaliste sénégalais, Abdoulaye Bamba Diallo, essaye de donner une interprétation logique à ce phénomène : « Une presse, à mon sens, est toujours contre le pouvoir en place ! Parce qu'une presse par essence, elle dénonce... c'est la normalité. C'est son rôle » (in Renaud de la Brosse, 1999, p. 841).

À partir de là, se pose la question de l'objectivité en journalisme. La vérité peut-elle prospérer là où il y a engagement politique en faveur d'un camp ? Le journaliste ne devient-il pas un simple homme politique, qui, dans la perspective « weberienne », serait exempt du devoir de vérité ? Au début du 20^e siècle, Max Weber (1987, p. 171), qui fut occasionnellement un journaliste, a reconnu dans le journaliste un démagogue, un homme capable d'entraîner le peuple parce qu'il jouit d'un certain charisme, qui donne toute la mesure de son influence personnelle¹⁵. Weber attribue le devoir de vérité, comme devoir inconditionnel, à « l'éthique absolue », c'est-à-dire à une éthique de conviction dont il semble dispenser l'homme politique. À partir du moment où il classe le journaliste dans le camp des hommes politiques, il apparaît que la notion d'objectivité ne peut s'appliquer à la profession journalistique. Car l'action politique ne saurait s'exercer dans la plus grande neutralité ; elle n'est pas compatible avec, par exemple, la publication de tous les documents, « principalement ceux qui accablent son propre pays, pour mettre en évidence, sur la foi de ces témoignages à sens unique, l'aveu d'une culpabilité unilatérale, inconditionnelle et sans égard aux conséquences » (Max Weber, 1987, p. 171). Or, le devoir de vérité, l'exigence d'objectivité, se trouveraient niés par ces réserves.

Peut-on alors, comme le fait Weber, continuer de ranger le journaliste au nombre des « politiques » ? Daniel Cornu (1994, p. 426) réfute cette conception « weberienne » et préfère se ranger du côté de Hannah Arendt qui paraît, sur ce point, serrer de plus près la responsabilité politique des journalistes qu'elle range dans la catégorie des « *diseurs de vérité* » (Hannah Arendt, 1972, p. 330). Mais la fidélité à cette catégorie n'est possible que si le journaliste se tient en dehors du domaine politique. Cependant, pour Daniel Cornu, cette extériorité ne doit pas être entendue dans le sens d'un dénigrement systématique du politique, ce qui serait en contradiction avec l'ensemble de l'œuvre de Hannah Arendt¹⁶. Cette extériorité n'est pas non plus dans le sens d'un rejet de l'information journalistique (et de la recherche historique) en dehors du politique.

L'extériorité des « *diseurs de vérité* » doit être comprise comme une nécessaire protection de la vérité contre la volonté d'assujettissement par la politique. Ce devoir de vérité du journaliste possède une force, même s'il sort souvent perdant de la confrontation avec les pouvoirs déjà en place. Cette force de la vérité tient, selon Arendt, au fait qu'il n'est pas possible de lui trouver un substitut. On peut détruire la vérité par la persuasion ou la violence pendant un temps, mais on ne peut pas la remplacer. C'est donc pour conserver cette force propre que le diseur de vérité doit prendre pied hors du champ politique : « *Cette position est la position du diseur de vérité, qui forfait à sa position – et, avec elle, à la validité de ce qu'il a à dire – s'il tente d'intervenir directement dans les affaires humaines et de parler le langage de la persuasion ou de la violence* » (Hannah Arendt, 1972, p. 330). En d'autres termes, le langage même de la politique.

Il y a donc chez Arendt une réfutation radicale du journalisme militant qui passerait par une participation directe à l'action politique. Elle range explicitement le journaliste dans la catégorie des « *diseurs de vérité* », dont le caractère commun est la capacité de se situer en dehors de la sphère politique : « *Éminents parmi les modes existentiels du dire-la-vérité sont la solitude du philosophe, l'isolement du savant et de l'artiste, l'impartialité de l'historien et du juge, et l'indépendance du découvreur de fait, du témoin et du reporter* » (Hannah Arendt, 1972, p. 331). Contrairement à ce que dit Weber donc, le rôle du journaliste est de se situer en dehors du politique, d'adopter une position d'étranger afin d'assurer à sa vérité même une fonction politique. Seule cette volonté d'extériorité, qui entre dans une relation dialectique avec l'engagement que suppose toute interprétation de la réalité, est capable de mettre le journaliste à l'abri des influences politiques et de la pression sociale, d'échapper aux contraintes prégnantes du système, afin d'être capable d'exercer la fonction de « *diseur de vérité* ». Cette fonction de « *diseur de vérité* »

rejoint, selon Cornu, la fonction fondamentale de la presse (Daniel Cornu, 1994, p. 428). Cette fonction politique très importante, qui consiste à délivrer l'information, est exercée, selon Arendt, à l'extérieur du domaine politique proprement dit ; aucune action ni aucune décision ne sont, ou ne devraient être impliquées (Hannah Arendt, 1972, p. 333). Le journaliste doit donc se limiter à observer, à interpréter et dire, il ne doit pas agir. Et Cornu d'affirmer que « *le journaliste tenté par le militantisme, sans cesse exposé au vertige de l'action, est ici ramené à sa fonction essentielle, qui est d'informer* » (Daniel Cornu, 1994, p. 428).

Le journalisme comme pratique s'inscrit donc dans le politique. Mais il n'est pas une pratique politique au sens étroit. Contre Max Weber, qui le range au nombre des hommes politiques, Daniel Cornu soutient, avec Hannah Arendt, que le journaliste fait partie de ces « *privilegiés* » observateurs du réel qui, pour observer et dire la vérité, doivent conserver une position d'extériorité : « *Il en fait partie pour autant qu'il soit capable de passer de l'état de clerc, enserré dans des réseaux de pouvoir, à celui d'intellectuel. Effort de liberté, dérobade consciente à l'égard du système, auquel l'engage Jean-Paul Sartre. Affirmation, dans sa recherche de la vérité, de l'autonomie de sa raison, de ses facultés critiques autant que de la force de ses propres convictions* » (Daniel Cornu, 1994, p. 428).

Mais demeure la question de savoir si cette extériorité requise dans l'exercice de la profession journalistique est synonyme d'une démission face à la réalité, d'un refus systématique de dénoncer les dérives des uns sous prétexte d'éviter de se voir accuser d'avoir pris position... Cette question nous ramène au cas spécifique du Sénégal et à la situation dans laquelle se trouvent les groupes de presse dits indépendants comme *Sud communication* et *Walfadjri*. Il est vrai que ces groupes de presse, dans des circonstances bien déterminées, ont facilité le travail de l'opposition, ont même relayé son discours, mieux, ils ont préparé les esprits à la contestation du pouvoir socialiste¹⁷. Mais bon nombre d'observateurs de la scène socio-politique sénégalaise pensent que c'est mieux ainsi, que l'objectivité n'est point altérée à partir du moment où le discours véhiculé par ces médias est conforme à la réalité, même si dans la façon de le dire, l'on a emprunté un ton d'opposant. Ce qu'il faut donc chercher à mettre en évidence, c'est le fait que les médias de groupes dits indépendants sont venus offrir une alternative aux auditeurs et aux lecteurs sénégalais rebutés par le traitement officiel partisan et peu audacieux de l'information. C'est le point de vue exprimé par le président du groupe *Sud Communication*, Babacar Touré, qui considère que la presse dite indépendante a une fonction de régulation, de contre-pouvoir, pour, dit-il, faire équilibre au contenu des médias publics. Il n'hésite pas à

utiliser le mot « opposition » : « Cette opposition, renchérit-il, est une opposition permanente à tous les pouvoirs, car, nous ne sommes pas, à Sud Hebdo, affiliés à aucun groupe politique ou religieux¹⁸. »

Il est difficile dans le contexte sénégalais d'établir une causalité directe entre indépendance et neutralité. Les journaux qui ont une réelle prétention d'être indépendants de l'État sont combattus par les autorités politiques au pouvoir et sont contraints d'adopter un discours d'opposant. C'est ce que souligne fort justement l'ancien directeur de publication du quotidien *Walfadjri*, Tidiane Kassé, au lendemain de la victoire de l'opposition aux présidentielles de mars 2000 : « Je ne pense pas qu'il y ait des radios ou des organes pro-PDS [le parti de Maître Wade, actuel président de la République du Sénégal]. Mais dans les commentaires, dans la manière de traiter, d'approcher l'information, on pouvait sentir qu'il y avait une proximité beaucoup plus évidente par rapport à certaines idées. Et là, je n'en ferai même pas une tare de la presse, mais une faute au niveau des socialistes. Les gens n'ont pas eu une bonne approche de la presse privée. Ils se sont réveillés trop tard par rapport au développement de la presse¹⁹. »

Dans cette perspective, l'on s'éloigne évidemment de « l'extériorité » dont parle Arendt, qui veut que le journaliste ne soit pas un militant. Mais cette position semble presque impossible dans le contexte africain, marqué par une précarité telle qu'elle n'offre pas tellement de choix aux groupes de presse : s'allier avec le pouvoir politique (qui assure leur survie par des mécanismes de financements indirects) ou s'associer avec des industriels (très peu préoccupés par les questions d'ordre déontologique ou éthique mais uniquement intéressés par la rentabilité).

Ces difficultés persistent. Quatre années après le changement intervenu à la tête de l'État au Sénégal, les groupes de presse privés entretiennent avec le nouveau pouvoir des rapports très conflictuels. Cette situation s'explique aisément. Car, dans l'entendement des nouvelles autorités, la presse privée qui a accompagné et facilité leur accession au pouvoir ne peut avoir à leur égard la même attitude critique que celle qu'elle avait à l'endroit de l'ancien pouvoir socialiste. La fonction critique de cette presse, fondée sur l'indépendance de sa ligne éditoriale, est perçue comme attitude de défiance par le nouveau pouvoir libéral, qui exploite toutes les failles pour faire taire les médias récalcitrants.

C'est ainsi que les difficultés financières actuelles rencontrées par l'un des plus grands groupes de presse en Afrique francophone, *Sud Communication*, ne sont pas étrangères aux actions de représailles initiées par l'État sénégalais, à la suite de la publication du livre du journaliste Abdou Latif Coulibaly. Ce dernier, auteur d'un « best seller » intitulé

Wade, un opposant au pouvoir, ou l'alternance piégée ?, ouvrage qui dénonce sans détours les scandales en cours dans le nouveau régime de l'alternance, est confondu à son groupe de presse dans les représailles du pouvoir sénégalais. Le pouvoir use ainsi de tous les moyens directs et indirects en sa possession (harcèlement fiscal, contrôle bancaire, pressions sur les annonceurs publicitaires, etc.) pour précipiter la faillite du groupe *Sud Communication*, pionnier et symbole de la presse indépendante en Afrique francophone, dont les dirigeants ne sont pas loin d'ailleurs, de « jeter l'éponge » face à la farouche adversité de l'État.

L'arrestation du directeur du journal *Le Quotidien*, au mois de mai 2004, participe aussi de ces tentatives de musellement de la presse dite indépendante, entreprises par le nouveau pouvoir. Sommé en vain par les autorités judiciaires (sous pression étatique) de révéler ses sources, après des enquêtes menées au sein de la magistrature sénégalaise qui révélaient le malaise régnant dans cette profession, ce journaliste a été placé sous mandat de dépôt, accusé de « troubles à l'ordre public », de « diffusion de fausses nouvelles », etc. Autant de subterfuges juridiques dont peut user un État africain, et auxquels le journaliste ne peut opposer que la réalité de son impuissance et l'illusion de son indépendance, dans un contexte qui impose le choix d'un camp : celui du pouvoir ou celui de l'opposition.

Conclusion

Ces analyses ne viennent pas remettre en cause « totalement » l'indépendance des médias dits indépendants dans le contexte africain, mais elles consistent à relativiser cette notion d'indépendance. Elles montrent comment les concepts d'objectivité, de neutralité, d'indépendance sont difficiles à manier pour les professionnels de l'information. Comme le souligne Daniel Cornu (1994, p. 429), la responsabilité du journaliste met en jeu sa liberté personnelle et professionnelle. Elle met en jeu ses convictions. Elle se réfère fondamentalement à la question de la vérité dans sa dimension éthique²⁰ et non plus seulement politique. Nous pouvons partager l'avis de cet auteur lorsqu'il estime que l'information est exposée à la fois à l'illusion objectiviste, à la coercition idéologique et à la présomption subjectiviste. Nous comprenons mieux aussi comment Roland Cayrol (1973, p. 9) a été amené à affirmer que la « notion d'objectivité paraît un leurre », dans la mesure où la réalité présentée par les médias est toujours une vision plus ou moins forcée, plus ou moins déformée de la réalité. Cornu est plus optimiste et propose la réhabilitation de l'objectivité comme

méthode. Pour cet auteur, la notion d'objectivité en journalisme ne saurait être rejetée au profit d'une honnêteté trop vaguement définie. S'il fallait exprimer cette exigence d'objectivité par un seul critère, Cornu estime qu'il proposerait « *la rigueur dans la méthode* ». La rigueur, c'est selon lui aller au bout des recherches matériellement réalisables ; c'est la collecte de tous les faits vérifiés disponibles ; c'est tout ce qui s'oppose à la falsification, à la déformation, au mensonge (Daniel Cornu, 1994, p. 429-430).

Tout compte fait, au Sénégal, on ne peut pas dire des groupes de presse privés qu'ils ont (en prenant manifestement position pour l'opposition durant une période) manqué de rigueur, ou qu'ils ont cherché à falsifier, à déformer la vérité. On peut simplement dire qu'ils n'ont pas pu être neutres et objectifs²¹, mais qu'ils ont cherché à être en phase avec la majorité de l'opinion, malgré d'ailleurs les risques que cela implique dans un contexte hostile, d'autant plus difficile qu'il est aggravé par les contraintes culturelles qui font absolument échec à l'affirmation d'un réel pouvoir des médias au Sénégal ■

Notes

1. Il faut remarquer qu'à cette époque, l'État sénégalais détenait la majorité du capital des NIS, qui disposaient de la seule imprimerie performante dans le pays.
2. Cf. *Le Cafard Libéré*, jeudi 11 juillet 1996 : « Si depuis deux ans, c'est-à-dire depuis la catastrophe financière africaine de janvier 1994, autrement dit la dévaluation du franc CFA, aucun des journaux qui comptent au Sénégal n'a mis la clé sous le paillason, cela tient vraiment du miracle. »
3. Selon le journal satirique, *Le Cafard Libéré*, les membres du comité de pilotage mis en place par l'État sénégalais à la suite de la dévaluation du franc CFA, ont toujours « rêvé de voir la presse mourir de sa belle mort ». Et la rédaction du *Cafard Libéré* de renchérir : « Hé bien, qu'ils se rassurent, car la presse plie mais ne rompt pas. » Cf. *Le Cafard Libéré*, jeudi 11 juillet 1996.
4. Abdoulaye Ndiaga Sylla, cité par *Sud Quotidien*, jeudi 16 décembre 1999.
5. *Ibidem*.
6. *Ibidem*.
7. Cf. Sidy Gaye, « Un choix parmi tant d'autres », in *Sud Quotidien* n° 2012, jeudi 16 décembre 1999.
8. *Ibidem*.
9. Cf. Entretien avec A.-L. Coulibaly (in Ndiaga Loum, 2001, p. 389-411).
10. *Ibidem*.

11. *Combat pour le Socialisme*, cité par M. Paye, in M.-C. Diop, 1992, *Sénégal, trajectoire d'un État*, p. 372.
12. Rappelons que 1988 correspond à une période importante dans l'histoire politique récente du Sénégal. Cette date marque en effet le début des contestations politiques et surtout l'irruption de la violence dans les mœurs socio-politiques sénégalaises.
13. Cf. *Le Soleil*, « Communiqué du conseil des ministres », 13 janvier 1989.
14. Cf. « Les menaces du gouvernement contre la presse », *Sud Hebdo* n° 36, 19 janvier 1989.
15. Il faut signaler par ailleurs que si Max Weber a rangé les journalistes dans la catégorie des démagogues, ce terme n'a pas, pour lui, le sens péjoratif qui a cours aujourd'hui. D'ailleurs, il dit que le métier de journaliste mérite une certaine estime et qu'il ne convient pas de juger le journalisme « d'après le comportement de ses représentants les plus indignes du point de vue de la moralité » (Weber, 1987, p. 130).
16. Même s'il faut noter que Arendt relève, pour séparer clairement la fonction politique de la fonction de vérité, que « les mensonges ont toujours été considérés comme des outils nécessaires et légitimes, non seulement du métier de politicien ou de démagogue, mais aussi de celui d'homme d'État », (H. Arendt, 1972, p. 289).
17. Le nouveau président de la République sénégalaise, Maître Abdoulaye Wade (élu le 19 mars 2000), ne s'y trompe pas d'ailleurs, en affirmant, au lendemain de son élection, en direction de la presse privée : « Nous allons vous aider, d'autant plus que vous nous avez aidé ». Beaucoup de Sénégalais verront dans la nomination du directeur de *Sud FM*, membre fondateur du groupe *Sud Communication*, Chérif Elvalide Sèye, comme conseiller spécial en communication chargé de l'image du président de la République, et celle de Elhadj Kassé, ancien journaliste à *Sud Quotidien*, comme directeur général du quotidien national *Le Soleil*, des signes de « récompense pour services rendus ». Certains manifestent ainsi la crainte de voir les lignes éditoriales de *Sud Quotidien* et de *Sud FM* s'orienter vers un soutien systématique aux nouveaux dirigeants du pays. Quatre années après l'alternance politique survenue en 2000, on peut dire qu'il n'en est rien, le groupe *Sud Communication* continuant d'afficher la même attitude de défiance face aux autorités au pouvoir qui, à leur tour, utilisent tous les moyens de représailles de l'État pour freiner l'ardeur contestataire de ce groupe de presse.
18. Babacar Touré, cité par Bomboté, D, mai 1990, « L'essor de « Sud Hebdo » au Sénégal : ni complaisance, ni compromis », in *Sources UNESCO*, n° 15.
19. Cf. Tidiane Kassé, interview accordée au quotidien *L'Info* 7, n° 439, jeudi 23 mars 2000.
20. Il faut souligner que les journalistes sénégalais sont très préoccupés par les questions d'ordre éthique et déontologique et procèdent souvent à cette sorte d'exercice de conscience collective, ce qui a d'ailleurs abouti en 1999 à la création d'un comité pour le respect de l'éthique et la déontologie (CRED) qui réunit des professionnels appartenant aussi bien aux médias publics qu'aux médias privés.
21. Abdou Latif Coulibaly (membre du groupe *Sud Communication*) nous affirme d'ailleurs, que le journaliste ne peut pas être objectif, cf. Entretien avec l'auteur (in Ndiaga Loum, 2001, p. 392).

LES MÉDIAS DANS UN CONTEXTE DE PAUVRETÉ : ENTRE CONTRAINTES ET SOLUTIONS